ÉCOLE DU CAMPANILE

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2024

Étaient présents :

- Mme Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- Mme Jessica Dorval, directrice adjointe
- Mme Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- M. François Monnou, représentant des parents
- Mme Lautie Cenadin, représentante substitut des parents
- Mme Gitane Boivin, représentante des parents et représentante au comité de parents du centre de services scolaire des Découvreurs
- Mme Laurence Guérard, vice-présidente et représentante des parents
- Mme Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- Mme Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- Mme Rawia Fredj, représentante du service de garde
- Mme Myriam Létourneau, représentante des professionnels de l'école
- Mme Catherine Raymond, secrétaire

Étaient absentes et absents :

- Mme Maxine Dandois-Fafard, représentante substitut des parents
- Mme Hanen Ben Khalifa, représentante des parents

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Marie-Christine Nolet constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE 23/24 -39

SUR PROPOSITION DE Mme Maryse Lambert, **APPUYÉE PAR** Mme Caroline Côté, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER ET SUIVIS
- 4. INTERVENTION DU PUBLIC

5. ADOPTION

- 5.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
- 5.2 Sondages pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

6. APPROBATION

- 6.1. Règles relatives aux contributions financières exigées des parents
- 6.2. Calendrier d'ouverture du service de garde 2024-2025
- 6.3. Budget révisé du service de garde

7. CONSULTATION

8. PAUSE

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 9.1. De la présidente
- 9.2. De la représentante du comité de parents
- 9.3. Des représentants des membres du personnel
- 9.4. De la trésorière
- 9.5. De la directrice

10. DIVERS

- 10.1. Consultation des élèves
- 10.2. Agrandissement de l'école
- 10.3. Projet éducatif plan d'action
- 10.4. Achats informatiques (outils technos et robotique)
- 10.5. Bayard

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée à l'unanimité

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19FÉVRIER ET SUIVIS
- 4. INTERVENTION DU PUBLIC
- 5. ADOPTION
 - 5.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Valérie Gauthier présente aux membres du conseil d'établissement la nouvelle forme du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. La mise en page a été refaite par madame Jessica Dorval. Il y a maintenant un volet sur la violence sexuelle qui a été exigé à toutes les écoles du Québec par le MEQ. Ce volet est toujours encadré en mauve dans le document. Une photo de la future école a été ajoutée. On y trouve aussi les objectifs de notre nouveau projet éducatif. Il a été fait par Mesdames Gauthier et Dorval en collaboration avec Janie Desruisseaux, (éducatrice spécialisée). Il a été relu et approuvé par les membres du CPEE de l'école (aussi représentants membres du comité EHDAA).

Commentaires des membres du CE

- -On pourrait changer dans le titre "Voici les données recueillies pour l'année 2023-2024" pour "Voici des données recueillies et ciblées pour notre analyse de la situation"
- -Quelques coquilles ont été trouvées :
 - Les intervenants "agissent" et non "agissements".
 - Dans le tableau de l'objectif 1 : "Ateliers d'habiletés sociales offerts"
 - Ateliers sur les habiletés sociales et sur l'estime de soi présentés PAR les éducateurs
 - Mettre des verbes à l'infinitif pour débuter les énumérations
 - Événements rassembleurs contribuant sans s
 - Titre du point 4 : pour formuler une pLainte
- -À la lecture de l'objectif 2, Sandy propose que de l'information sur les effets pervers de l'abus du temps d'écran chez les enfants soit envoyée aux parents en début d'année.
- -Valérie demandera à la secrétaire générale du centre de services si le CE doit envoyer aux parents de l'école un document qui résume le plan de lutte à la violence ou si le fait d'envoyer le plan de lutte est suffisant.

Ajouter le document en pièce jointe

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-40

SUR PROPOSITION DE Mme Maryse Lambert, **APPUYÉE PAR** M François Monnou, le conseil d'établissement approuve le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

5.2 Sondages pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Madame Valérie présente les deux sondages qui seront distribués au mois d'avril aux élèves de 4e-5e et 6e années et à tous les parents de l'école. Les enfants devront répondre en réfléchissant à ce qu'ils ont vécu depuis la semaine de relâche. Des définitions de la violence et de l'intimidation leurs seront présentées en classe avant qu'ils fassent le sondage. Les parents recevront ce sondage par courriel.

On ajoute la réponse "Je ne sais pas" à certaines questions posées aux parents.

-l est ajouté à la fin du sondage des parents "Dans toute situation de violence ou d'intimidation, il est important d'aviser l'équipe-école".

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-41

SUR PROPOSITION DE Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Gitane Boivin, le conseil d'établissement approuve les sondages au sujet de la violence et de l'intimidation.

6. APPROBATION

- 6.1. Règles relatives aux contributions financières exigées des parents Point reporté à la prochaine rencontre
- 6.2. Calendrier d'ouverture du service de garde 2024-2025 Point reporté à la prochaine rencontre

6.3. . Budget révisé du service de garde

Ajouter le budget en pièce jointe

Madame Rawia Fredj présente le budget révisé du service de garde :

- Le service de garde doit s'autofinancer à partir des allocations du ministère de l'Éducation, et des cotisations chargées aux parents ;
- Cette année, nous avons 177 élèves réguliers en date de 30 septembre 2023 ce qui donne 173 437 \$ d'allocation de fonctionnement ;
- Selon la moyenne des élèves inscrits aux journées pédagogiques et la semaine de relâche, les allocations s'élèvent respectivement à 10 186\$ et 287\$;
- L'allocation pour le temps de concertation s'élève à 7 450\$
- L'allocation pour les mesures d'appui s'élève à 123 288\$;
- Les revenus provenant des frais chargés aux parents des élèves réguliers utilisateurs de service de garde sont de 296 286\$ et 82 517\$ pour les élèves sporadiques ainsi que 18 557\$ la contribution des parents aux journées pédagogiques, 1 534\$ la semaine de relâche ;
- D'autres revenus peuvent s'ajouter comme les pénalités, les chèques NSF et les fonds amassés dans le marché Noël bonifiant ainsi les revenus de service de garde ;
- Le total des revenus estimés pour l'année 2022-2023 s'élèvent à 739 590\$;
- Ces revenus servent essentiellement à payer les salaires (501 167\$), de contribuer aux employeurs (69 601\$), à acheter de la fourniture (10 911\$), et à payer les honoraires et les contrats (perfectionnement, secourisme, transport pour activités spéciales, licences et réparations diverses...);

- D'autres charges internes peuvent s'ajouter aux dépenses : mauvaise créances, quote-part CSS (78 068 \$) et la contribution au service collectif (33 780 \$);
- Le total des dépenses est estimé à 708 946 \$ donc le budget de service de garde pour l'année 2022-2023 est en surplus de 80 381\$.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-42

SUR PROPOSITION DE Mme Caroline Côté, **APPUYÉE PAR** Mme Laurence Guérard, le conseil d'établissement approuve le budget révisé du service de garde

7. CONSULTATION

Il n'y a pas de documents à consulter.

8. PAUSE

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

9.1. De la présidente

Rien à signaler

9.2. De la représentante du comité de parents

L'aire de déserte de l'école du Campanile ne sera pas modifiée pour cette année. Il y a confusion sur le fait que ce soit ou pas révisé d'ici 2025. C'est à revoir.

9.3. Des représentants des membres du personnel

La journée "Porte ton pyj" a permis d'amasser plus de 1000 dollars.

Le retour de la relâche s'est fait sous la neige avec le nouveau stationnement.

Il y a eu Campanile en sucre et ce fut très apprécié.

Les classes des étoiles préparent le mois de l'autisme.

9.4. De la trésorière

Point reporté

9.5 De la directrice

La période des inscriptions est terminée. Pour l'instant, nous avons 66 dossiers d'élèves qui habitent le territoire pour le préscolaire l'an prochain. Nous n'avons que 38 places. Le centre de service devra réfléchir à l'organisation scolaire. Des décisions seront prises en fonction du nombre de transferts par niveau. Selon les chiffres que nous avons, un niveau sur deux est en dépassement. Donc, de nombreux transferts seront faits. Il y a 60 inscriptions en 6e année, alors que nous n'avons que 52 places. Il serait surprenant que tous les niveaux ne soient pas pleins l'an prochain.

10. DIVERS

10.1. Consultation des élèves

C'est fait pour toute l'école. Le portrait des réponses des enfants sera présenté dans une prochaine rencontre. Le fonctionnement de cette année a été très efficace.

10.2. Agrandissement de l'école

Un chantier imposant est installé dans notre cour. Les élèves du préscolaire en sont les témoins privilégiés.

C'est beaucoup de gestion, mais ça se passe très bien. L'enjeu principal demeure le stationnement et le comportement dangereux de certains parents. Des policiers fantômes sont venus ce matin et ont pu voir ce qui se déroule devant l'école chaque matin.

Nous avons commencé les travaux deux mois à l'avance. C'est encourageant pour le respect de l'échéancier.

10.3. Projet éducatif – plan d'action

Reporté

10.4. Achats informatiques (outils technos et robotique)

Madame Valérie Gauthier nous informe que l'école vise à avoir des Chromebook dans chacune des classes et que chaque enseignant ait un IPad pour son enseignement et pour la compilation des résultats de ses élèves. Nous poursuivons le renouvellement de la flotte de Chromebook pour l'école.

10.5. Bayard

Ce sera un message en lien avec l'approbation du nouveau plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-43

SUR PROPOSITION DE Mme Caroline Côté, **APPUYÉE PAR** Mme Myriam Létourneaud, le conseil d'établissement lève la séance à 20 h 55.

Adoptée à l'unanimité.

Marie-Christine Nolet, présidente

Valérie Gauthier, directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date (jj-mm-aa)	Sujet
23/24-01	02-10-23	Adoption de l'ordre du jour

		<u> </u>
23/24-02	02-10-23	Adoption du procès-verbal
23/24 -03	02-10-23	Adoption du calendrier des rencontres 2023-2024
23/24 -04	02-10-23	Adoption des règles de régie interne
23/24 -05	02-10-23	Adoption des règles d'élection
23/24 -06	02-10-23	Adoption de la classe neige des 4e année
23/24 -07	02-10-23	Adoption de la classe verte des 5e année
23/24 -08	02-10-23	Adoption du marché de Noël
23/24 -09	02-10-23	Adoption de la vente de billets pour gagner la maison Maurice Tanguay au profit des classes des étoiles
23/24 -10	02-10-23	Levée de l'assemblée
23/24 -11	13-11-23	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -12	13-11-23	Adoption des procès-verbaux de juin, août et octobre
23/24 -13	13-11-23	Adoption du budget 2023-2024 de l'école
23/24 -14	13-11-23	Adoption du budget 2023-2024 du service de garde
23/24 -15	13-11-23	Approbation de la planification des contenus d'éducation à la sexualité
23/24 -16	13-11-23	Approbation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle
23/24-17	13-11-23	Approbation du voyage à Ottawa pour les élèves de 6e
23/24 -18	13-11-23	Approbation de la campagne de financement pour la classe-neige en 4e et le voyage à Ottawa en 6e
23/24 -19	13-11-23	Approbation de l'horaire modifié le 22 décembre
23/24 -20	13-11-23	Approbation de l'horaire modifié au SDG le 22 décembre
·		

23/24 -21	13-11-23	Levée de l'assemblée
22/24 22	10.10.00	A 1 (* 1 1) 1 1 :
23/24 -22	18-12-23	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -23	18-12-23	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre
23/24 -24	18-12-23	Adoption du projet éducatif
23/24 -25	18-12-23	Approbation de l'activité Porte ton pyj
23/24 -26	18-12-23	Levée de l'assemblée
23/24 -27	22-01-24	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -28	22-01-24	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre
23/24 -29	22-01-24	Adoption du budget révisé de l'école du Campanile
23/24 -30	22-01-24	Approbation de la grille-matières de l'école du Campanile
23/24 -31	22-01-24	Adoption du prix de la soirée des finissants 2024
23/24 -32	22-01-24	Levée de l'assemblée
23/24 -33	22-01-24	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -34	22-01-24	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre
23/24 -35	22-01-24	Adoption du sur les activités du service de garde à l'école du Campanile avec les modifications proposées
23/24 -36	22-01-24	Approbation du modèle d'anglais intensif de l'école du Campanile avec les modifications proposes pour 2024-2025
23/24 -37	22-01-24	Adoption de la sortie de fin d'année des élèves de sixième année de l'école du Campanile.

23/24 -38	22-01-24	Levée de l'assemblée
23/24 -39	22-01-24	Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la rencontre de février
23/24 -40	22-01-24	Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
23/24 -41	22-01-24	Adoption des sondages au sujet de la violence et de l'intimidation.
23/24 -42	22-01-24	Adoption du budget révisé du service de garde
23/24 -43	22-01-24	Levée de l'assemblée